

Note de service

Destinataire : Employés, personnes exerçant leur profession dans un centre hospitalier exploité par le CIUSSS-EMTL incluant médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, stagiaires et bénévoles, usagers et visiteurs.

Expéditeur : Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

Date : 2 juillet 2024

Objet : Diffusion POL-119 – *Accès autorisé aux chiens en milieu hospitalier*

Bonjour,

Conformément à la POL-001 et sa procédure associée, la POL-119 - *Accès autorisé aux chiens en milieu hospitalier* a été adoptée par le Comité de direction le 25 juin 2024. Elle est disponible sur l'intranet de l'établissement, sous l'onglet *CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique*.

Par son adoption, ce document annule et remplace la politique suivante :

- *SM-005-Chien guide et chien d'assistance (HMR)*

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la POL-119, je vous invite à communiquer avec gestion.des.risques.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

